



Erreur médicale

Par Curieuse

Bonsoir

Je suis victime d'une grave erreur médicale

Le avocat n'a rien fait pour la première expertise..j aimerais savoir si je peux avant la contre expertise si ma mère pourra quand même attaquer le chirurgien avec des clichés assez clairs de son résultat et la demande de l'antidouleur de dossier pour l'eutanasie

Je vous remercie

Un ami lui pense sur de lui qu'on ne peut plus rien faire..

Merci de m'expliquer